

Prime "Covid" pour les aides à domicile : « le Conseil Départemental de l'Ariège a déjà payé ! »



Christine Téqui, Présidente du Conseil Départemental de l'Ariège, communique :

Je tiens à dénoncer le cynisme du Président de la République qui se paye le luxe d'une communication à bon prix sur le dos des aides à domicile en présentant directement la facture aux Départements. Une fois de plus diront certains, une fois de trop selon moi. Comment ose-t-il se targuer d'accorder une prime « Covid » tout en indiquant que 50 % de la note seront réglés par d'autres ?

Je sais combien les aides à domicile de l'Ariège et d'ailleurs se sont mobilisés au quotidien auprès des plus faibles d'entre nous, et je salue ici leur engagement. Mais qu'en est-il des autres ? Qu'en est-il de ces millions de salariés, ouvriers, commerçants, chauffeurs routiers, éboueurs, agriculteurs, bénévoles d'association qui ont, eux aussi, assuré leurs missions quotidiennes au sortir de l'hiver et tout au long de ce printemps confiné pour assurer la nécessaire chaîne humaine de solidarité ? Y aurait-il les « payés » et les grands oubliés ? Piètre façon d'envisager la solidarité ! Auront-ils droit à une nouvelle annonce du Président Macron ? Et qui paiera cette fois ?

Je rappelle que, depuis le déclenchement de cette crise sans précédent, le Conseil Départemental de l'Ariège a assumé ses responsabilités, en mobilisant immédiatement ses agents et affectant des moyens supplémentaires pour répondre à l'urgence sociale et économique.

Pas besoin d'attendre le coup de com de M. Macron, car dès le mois d'avril, nous avons déjà agi. J'en veux pour preuve : tous les prestataires d'aide à domicile ou employeurs de gré à gré ont bénéficié d'un financement à 100 % des heures consacrées aux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et de la prestation compensatoire du handicap (PCH) quand environ 20 % de ces heures (pour la structure ariégeoise la plus importante) n'ont en définitive pas donné lieu à service rendu durant cette période de confinement. C'est notre engagement pour l'emploi, c'est notre soutien aux plus fragiles. Ça, c'est du concret !

Nous avons donc donné des moyens supplémentaires aux employeurs, à eux de décider s'ils sollicitent auprès de l'Etat, l'octroi de la prime « Covid » destinée à leurs salariés.

En clair, le Conseil Départemental de l'Ariège a d'ores et déjà payé sa part ; que l'Etat passe à la caisse désormais au lieu d'être donneur de leçon !

Emmanuel Macron voudrait réécrire l'histoire avec un crayon dans une main et une gomme dans l'autre ! Adepte du « en même temps », il somme un jour les Départements de rester *stricto sensu* dans leurs compétences réglementaires et les vilipende le jour suivant pour les contraindre à outrepasser les règles quand ça l'arrange. Cela ne marche pas comme cela M. Macron !

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariefge.fr